



Coronavirus Covid-19

Commune de Vully-les-Lacs

Publication communale

No 05 – 20



Dispositions valables dès le 11 mai 2020

La Municipalité rappelle les 3 phases de déconfinement prévues par la Confédération :

Phase 1 : dès le 27 avril 2020, selon décisions lors de la conférence de presse du Conseil fédéral du 24 mai 2020

Phase 2 : dès le 11 mai 2020, selon décisions lors de la conférence de presse du Conseil fédéral du 8 mai 2020.

Phase 3 : dès le 8 juin 2020, selon décisions lors de la conférence de presse du Conseil fédéral du 27 mai 2020.

Malgré ces assouplissements prévus dans les 3 phases, les gestes barrière restent valables jusqu'à nouvel avis (regroupement de maximum 5 personnes, hygiène des mains, distance de 2 mètres entre les personnes, etc.).

Phase 2 : dès le 11 mai 2020 :

La Municipalité informe des nouvelles mesures dès le 11 mai 2020 :

Tous les employés reprennent leurs activités à 100 %. Fin du télétravail et du confinement des employés. Les activités liées à la pandémie et au plan de sécurité seront maintenues. Certaines activités sont encore suspendues ou ralenties. La logistique pour le télétravail est conservée et mise en stand-by.

Administration :

Le guichet communal sera ouvert uniquement pour les cas **urgents et importants** :

Lundi au vendredi de 9h00 à 11h00.

Une seule personne sera admise dans les locaux. L'attente se fera à l'extérieur. Nous demandons aux personnes de bien vouloir se conformer aux mesures de prévention sanitaire mises en place.

Nous demandons à la population de privilégier les appels téléphoniques au 026 677 30 03 ou les courriels à info@vully-les-lacs.ch pour toutes les autres demandes.

Eau potable :

Recommandations de l'Etat-Major dans le cadre de la reprise des activités :

Lorsque les locaux n'ont pas été utilisés pendant un certain temps, l'Etat-Major recommande vivement de purger et de rincer les conduites d'eau potable.

Ceci est particulièrement valable pour les résidences secondaires ainsi que pour les locaux qui sont restés inoccupés durant le confinement.



Déchetteries

Du lundi 11 mai au samedi 6 juin 2020

Poursuite des mesures :

Les déchetteries de Vallamand et Chabrey sont fermées. La déchetterie des Rondettes est ouverte selon l'horaire suivant :

o **Salavaux : Les Rondettes : horaire d'ouverture**

lundi, mardi, jeudi	15h00 à 18h00
mercredi	17h00 à 20h00
samedi	09h00 à 12h00

N'oubliez pas de mettre votre carte de légitimation personnelle derrière le pare-brise de votre véhicule.



Durant cette période, les déchets encombrants ne sont plus acceptés sur ce site.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes données par notre personnel.

Pour les personnes dans la classe à risque ou en quarantaine, M. Franck Leuba (+41 79 173 76 26) se tient à disposition pour une prise en charge à domicile. Ce service sera facturé directement par ce dernier.

Le samedi 16 mai 2020

Déchets encombrants à Chabrey

Nous vous informons, qu'à **titre exceptionnel**, la déchetterie de Chabrey sera ouverte, **exclusivement pour la récupération des déchets encombrants, le samedi 16 mai 2020 de 13h30 à 16h00. Aucun autre déchet ne sera accepté.**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes données par notre personnel.

Toutes les autres mesures restrictives déjà annoncées restent valables jusqu'à nouvel avis.

Notre site Internet est également mis à jour régulièrement, vous pouvez le consulter : www.vully-les-lacs.ch